



Un commerce juteux pour les nomades (Géoparc Jbel Bani)

Un commerce juteux pour les nomades (Géoparc Jbel Bani) «Il est important que la loi soit encourageante et prenne en considération toutes les composantes de la chaîne des météorites, depuis le berger et le nomade jusqu'aux scientifiques», explique Abderrahman Ibhi, expert marocain et responsable du Club d'astronomie de l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Ci-dessus, le professeur Abderrahman Ibhi en train d'étudier un spécimen céleste rapporté par les tribus. Dans la Région Souss Massa Draâ et les Provinces du Sud, il est courant de trouver des météorites. Or, au Maroc, la collecte de ces fragments célestes se distingue par une absence de loi spécifique protégeant le patrimoine géologique national. En fait, le vide juridique est total. C'est ainsi que ces roches célestes appartiennent à toute personne qui les trouve. Et vu que la majorité est trouvée dans le sud, les nomades et les bergers sont devenus des «experts» des météorites. En effet, ils ont développé un véritable savoir-faire en la matière et des compétences reconnues par les experts internationaux. Et vu la valeur marchande de ces fragments, un véritable commerce s'est développé suite aux importantes chutes de météorites ces dernières années. Notamment dans des régions reculées comme Tata, Zagora, Es-Smara, Zag, Erfoud et Rissani. Le Maroc est ainsi devenu un des premiers pays exportateurs au monde. Responsables et décideurs prônent aujourd'hui l'adoption d'une loi régissant le patrimoine géologique marocain. «Il est important que la loi soit encourageante et prenne en considération tous les composants de la chaîne des météorites, depuis



le berger et le nomade jusqu'aux scientifiques», explique Abderrahman Ibhi, expert marocain et responsable du Club d'astronomie de l'Université Ibn Zohr d'Agadir. «La première personne de la chaîne est plus ou moins ignorante et bien loin d'assimiler la notion de permis de recherche, autorisation… », a-t-il ajouté. En effet, dans des pays comme l'Algérie, la Tunisie ou l'Australie, les météorites appartiennent à l'Etat. Et non aux personnes qui les trouvent et qui n'ont donc pas le droit de les commercialiser. Car c'est une infraction à la loi qui relève du pénal dans ces pays là. Or, selon les experts, une loi aussi stricte nuirait à la science. «Les scientifiques manquent de temps pour se rendre dans le désert, les nomades étant déjà sur le terrain ont fait de la chasse aux météorites leur métier, donc il faut prévoir une loi qui serait bénéfique et pour la communauté scientifique et pour ceux qui en vivent», précise le professeur Ibhi. Les météorites sont des roches extraterrestres, formées dans un milieu anhydre et anaérobique et leur séjour sur le sol terrestre riche en eau et en oxygène accélère leur altération. Par conséquent, leur récupération hâtive est très bénéfique», insiste le scientifique. De plus, les scientifiques ne se déplacent sur le terrain qu'après la découverte des premiers échantillons, communément appelés «Alaârboun», par les gens du métier. Ainsi, toute tentative d'interdiction de la récolte va nuire la chaîne météoritique et va encourager la multiplication des circuits parallèles pour les exportations, à l'instar de ce qui se passe dans ces pays où la loi est trop rigide. En Australie par exemple, les lois restrictives ont fait rétrograder la science des météorites de plusieurs décennies à cause d'une étatisation excessive. Si le Maroc adopte une législation modérée et suit les recommandations de l'Unesco sur les météorites, (rapport publié en 1965, Unesco/NS/189), il incitera les membres à assurer la conservation de ces objets extraterrestres et de faire en sorte qu'ils puissent servir au progrès des connaissances scientifiques. Et à être utilisées au mieux pour les intérêts du large public et de l'humanité toute entière. Actuellement, le ministère de l'Energie et des mines prépare un projet de loi pour la prévention du patrimoine géologique marocain. De notre correspondante, Fatiha NAKHLI
Le 28/01/2015 Source web par : L'Economiste